

La commission du feu

Autor(en): **J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 36

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, La Chaux-de-Fonds.

Montreux, Grolley, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7.20.

Les abonnements d'ont des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La commission du feu.

Ceci se passait il y a déjà bien quelques années, dans une ville du canton.

— Ecoute, Louise, voici la commission du feu qui vient faire sa visite ; je vois qu'ils sont entrés chez chose, là, à côté. Va-t'en vite chercher une bouteille de St-Saphorin.

— Pourquoi ? Ce n'est pas l'habitude de leur offrir quelque chose ; ils sont déjà bien assez embêtants.

— Va toujours, je te dis ; je sais bien ce que je fais. Tu prépareras quatre verres.

Un coup de sonnette.

— Va ouvrir, toi, Louise, comme si de rien n'était. Et puis tu m'appelleras.

Madame va répondre.

— Bonjour, madame, nous sommes la commission du feu. Avez-vous des moyens de chauffage ?

(Madame, souriant). — Sans doute, messieurs, nous en avons. Veuillez entrer, je vous prie ; je vais appeler mon mari... Henri !... Henri !... veux-tu venir, voici ces messieurs de la commission du feu.

— Le diable les empêche ! Je vais... Hé ! bonjour, messieurs, comment va ? Entrez ici, je vous prie... Dites-moi, quelle chaleur !

— A qui le dites-vous ! Croyez-vous que ce soit si amusant que ça de grimper tous ces étages, par cette rumeur. Et puis qu'on n'est pas toujours bien reçu.

— Le monde est si drôle, à présent. Les gens ont la haine de tout ce qui est officiel. Sans doute que tous ces règlements, que toutes ces visites sont ennuyeuses, mais ils devraient penser que c'est pour leur bien...

— C'est évident. Ce n'est pas pour notre plaisir qu'on s'en va comme ça courir la ville et tirer les sonnettes.

— Alors... Vous vous en passeriez bien ?...

— Je vous crois. Seulement, on est nommé, n'est-ce pas. Ce n'est pas qu'on l'aie cherché, au moins. On ne peut pas toujours refuser. Il faut bien se dévouer.

— Sans doute. Et puis, il y a l'honneur... et le reste.

— Oh !... voilà...

— Dites donc, gage que vous prendriez un verre : j'ai là d'excellent Saint-Saph ?

— Ah bien... voilà... On n'a pas tant de temps... Sur le pouce, alors.

— Sur le pouce.

Monsieur débouche la bouteille poudreuse et emplit les verres.

— Eh bien, à la vôtre !

— A la vôtre !... Hum !... C'est une fine goutte. C'est du... du 98.

— Oui... on le sent. En avez-vous beaucoup ?

— Oh ! voilà, encore une trentaine de bouteilles...

(Le commissaire se tournant vers son collègue.)

— Hein, monsieur, si on en avait toujours un verre comme ça dans toutes les maisons où on va ?...

— Oui, ma foi, ce serait tout plaisir. Car il n'y a pas à dire, par cette rumeur, on a de la peine à éteindre.

— A propos, je me le demandais justement (fait le maître de la maison), avez-vous souvent des contraventions à signaler ?

— Eh, mon té, il n'y a que ça.

— Non, non, pourtant... monsieur... (interrompt son collègue), vous exagérez. Il y en a moins qu'autrefois. Il faut bien dire qu'à présent on est à l'œil...

— Et puis sévères. Tout ce qui n'est pas conforme au règlement, hardi, on fait rapport.

(Le maître de la maison.) — C'est ce qu'il faut... Allons, vous ne buvez pas... A la vôtre...

— A la vôtre... Mais, j'y pense, quelle heure est-il ?... Quatre heures et demie ! Diable ! Il nous faut aller.

— En tout cas, si on veut pouvoir faire encore une ou deux visites, ce soir...

— Encore un verre...

— Non, non... Enfin... Mais ce sera le dernier... Cette fois, au revoir, monsieur R..., excusez-nous du dérangement et merci beaucoup pour votre aimable accueil.

— Je vous en prie... très heureux, au contraire, de m'être trouvé à la maison. Bonjour, messieurs.

Ils sont partis.

(Madame à monsieur.) — Dis-moi, Henri, est-ce que tu vas te mettre sur le pied d'offrir un verre à tous ces embêtants qui viennent pour le feu, qui viennent pour le recensement, qui viennent pour l'électricité, que sais-je encore ?

— Mais, ma chère amie, tu ne comprends donc pas...

On sonne.

Monsieur va ouvrir. C'est un des commissaires.

— C'est de nouveau moi. Excusez, mais nous avons tout à fait oublié de visiter chez vous. On a là babillé. Vous avez des moyens de chauffage ?

— Sans doute

— Tout est en règle, n'est-ce pas ?

— Je pense ?...

— Oui, oui, c'est en règle... on vous connaît. — Allons, au revoir, encore excuse.

Monsieur retournant à Madame :

— Tu ne comprends donc pas, ma chère, que nos galets ne sont pas dallés, que la grande cheminée de la cuisine est de construction ancienne et qu'elle n'a jamais été transformée, ni même récrépie. S'ils avaient vu cela, ils m'auraient fait un rapport ; on m'aurait obligé de tout modifier et il m'en eût plus coûté qu'une bouteille de Saint-Saphorin... Comprends-tu, maintenant ?

— Oui, oui, je comprends... Tu as bien fait.

J.

C'est toujours la même chose — La commune de R... fait établir un nouveau cimetière.

L'autre jour, l'instituteur faisait accroire à une bonne vieille du village que la Municipalité

donnerait une prime de deux cents francs à la personne qui inaugurerait le nouveau cimetière.

— Ah ! oui ?... Et bien, monsieur le régent, je suis sûre que ça va enco tomber sur quierqu'un qui n'en a pas besoin.

Echange. — Ce pauvre M... est très malheureux en ménage. C'était sa fête, il y a deux jours.

— Mon cher Henri, que vous donnerai-je pour votre fête ? lui demanda son beau-père. Voulez-vous le portrait d'Emilie ?

— Je veux bien, si, prenant le portrait, je puis vous rendre l'original.

Azor et Mounoute.

MÉNAGERIE EN DEUX ACTES

A Paris, chez M^{me} Olympe de Piédebiche ; en 1905.

PERSONNAGES

Mme Olympe de Piédebiche, 52 ans.

Mlle Héloïse de La Crapaudine, 49 ans.

Catherine, cuisinière, 35 ans,

Jean-Louis, valet de chambre, } au service de
22 ans, } Mme Olympe.

Colette, bonne de Mlle Héloïse, 18 ans.

Joséphine, petite fille pauvre.

Azor, petit chien.

Mounoute, jeune chatte angora.

ACTE PREMIER

SCÈNE I

Mme Olympe. — Jean-Louis. — (Azor et Mounoute dorment dans un fauteuil.)

Mme OLYMPE entre dans son salon, consulte sa montre et sonne Jean-Louis. Celui-ci arrive en courant. — A quoi en est le déménagement de Mlle de La Crapaudine ?

JEAN-LOUIS. — Il est terminé, à ce que m'a dit Colette.

Mme OLYMPE. — Cette Colette est encore une de vos payesses ?

JEAN-LOUIS. — A peu près : elle vient de Préverenges, tandis que Catherine est d'Echandens, comme moi.

Mme OLYMPE. — Catherine sait que Mlle de La Crapaudine déjeune avec moi ? Vous lui avez dit d'ajouter deux couverts ?

JEAN-LOUIS. — Un couvert, madame.

Mme OLYMPE. — Mais non ! deux. Mounoute accompagne sa maîtresse. Courez le dire à l'office. (Jean-Louis sort.)

SCÈNE II

Mme Olympe, Mlle Héloïse, puis Catherine.

Mlle HÉLOÏSE. — Bonjour, bien chère. Que nous sommes heureuses, Mounoute et moi, d'être enfin logées dans votre coquet hôtel !

Mme OLYMPE. — Votre joie ne saurait égaler la nôtre, ma toute bonne. Il y a si longtemps que nous souhaitions être réunies sous le même toit ! Azor est littéralement au septième ciel, malgré son indisposition.

Mlle HÉLOÏSE. — Il est donc souffrant, le pauvre chéri ?

Mme OLYMPE. — Il a la langue un tantinet blanchette et il n'a voulu prendre, à son petit